

Bonjour,

En raison du grand nombre de membres du COPIL qui ne peuvent être présents demain, **nous vous proposons de reporter ce COPIL n°5 à une date ultérieure**. Voici en quelques mots les principaux éléments sur les différents points que nous souhaitons évoquer avec vous :

1. **La CDC a été sollicitée** (à hauteur de 20 000 €) et s'est déclarée intéressée pour soutenir le développement du projet CCR, dès la phase actuelle. Elle pourrait également être sollicitée sur son dispositif PIA (investissements d'avenir) et intervenir dans l'investissement de la CCR.
2. **Après deux rencontres avec Nathanaël Karmitz**, président du directoire du groupe mk2, dont la dernière (le 7 avril) avec Cécile Galoselva d'*étic*, la volonté de partenariat se confirme, permettant d'installer la CCR au rez-de-chaussée du cinéma multiplex que mk2 va construire en haut de La Cannebière (une belle image de l'esquisse sur notre site : www.ccr-marseille.fr). Prochaine étape : le chiffrage précis du projet (charge foncière du bail emphytéotique + coût de l'investissement sur les bâtiments) qui devrait intervenir début mai, et qui nous permettra de discuter de la faisabilité financière, et le cas échéant des modalités de co-financement avec mk2, ainsi que du montage juridique envisageable. Le dépôt de PC est prévu pour décembre 2011 et l'ouverture des lieux pour fin 2013. Nous recherchons également un autre lieu pour les espaces de bureau, et nous n'avons pas fermé la piste de la Friche de la Belle de Mai, qui resterait pertinente pour les bureaux, et peut-être pour les commerces en cas d'impossibilité de poursuivre la piste mk2.
3. **Une première réunion du GT4** (modalités de sélection des résidents) a eu lieu. Le compte-rendu est en ligne sur notre site dans le [porte-documents](#). Nous proposons de **repousser les autres réunions** prévues à après la confirmation du choix du lieu. En effet, le programme de contenu et les contraintes du projet global seront à discuter avec mk2 si l'accord se confirme (report de la seconde réunion du GT4), et d'autre part, le contenu de l'accompagnement tant technique que financier des futurs résidents (qui seront discutés dans le GT5) sera très différent selon que le projet s'installera en haut de La Cannebière (1 millions de personnes attendues par an), à la Friche (sans doute un peu moins de visiteurs...), ou ailleurs.
4. **Organisation d'une table citoyenne** intitulée : "*Regrouper les acteurs de l'ESS dans un même lieu pour renforcer leurs actions*". Cette table ronde n'aura donc pas lieu. Nous vous proposons de vous envoyer par mail une proposition de cahier d'espérance, que nous enrichirons de vos retours et qui pourra contribuer aux Etats Généraux de l'ESS, pour que cette d'initiative et d'autres du même ordre puissent être rendues plus visibles et soient reconnues comme une piste de développement pertinente pour les acteurs de l'ESS.
5. **Les prochains mois** seront consacrés à la poursuite des partenariats engagés pour trouver le lieu, et à l'élaboration, en partenariat avec *étic* et les investisseurs pressentis, du plan de financement et de ses modalités juridiques et financières. Par ailleurs, Regain va réaliser plusieurs **portraits de structures candidates** pour devenir résidents de la Cité de la Consommation Responsable.

Nous vous proposerons un prochain COPIL courant mai, soit après notre prochaine rencontre avec mk2 et la confirmation (ou l'invalidation) de cette piste d'implantation.